

## Réunion de la commission des standards EE Jagodina, Serbie, 17/09/2023, 8h

Présents : Sonja Carter (TK), Jean-Claude Périquet (F), Andy Verelst (B), Peter Zuffa (SK)  
Excusés : Michel Bovet (CH), Ulrich Freiburger (D), Dietmar Kleditsch (D), Willy Littau (DK), Urs Lochmann (CH)  
Invités : Klaas Van der Hoek (NL), Patrick Tolle (D), Matthieu Leuridan (F), Édouard Gendrin (F)

### 1. Accueil du président

Au vu de l'assistance, Andy propose de faire l'exposé en anglais. Deux spécialistes de la Poule soie (voir point consacré à la race) figurent parmi les invités. É. Gendrin assure la traduction pour J.C. Périquet.



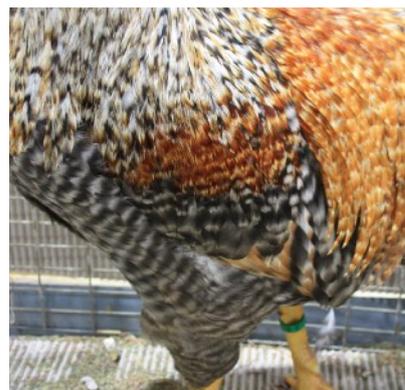
*A table, de dos puis de gauche à droite : Andy Verelst, Sonja Carter, Jean-Claude Périquet, Klaas Van der Hoek, Patrick Tolle, Matthieu Leuridan et Peter Zuffa.*

### 2. La Cream Legbar

Andy souhaite revenir brièvement sur la longue discussion engagée à propos de la Cream Legbar. Une newsletter de la division volailles de l'EE sera publiée prochainement à ce propos, en raison de la présence de cette race dans de nombreux pays d'Europe. La description a été confectionnée lors d'une précédente réunion. Il y a eu des commentaires sur la race par des éleveurs français : ceux-ci concernaient le refus par les français de la variété saumon coucou argenté (ce point est à gérer par pays), et le port de la crête chez le coq (souvent tombante). Ce dernier point ne peut pas être transigé.

Actuellement, on trouve surtout la saumon coucou doré clair : si un pays souhaite entériner la variété saumon coucou argenté, il est libre de le faire ou pas au regard de ce qui figure déjà dans le standard établi par l'EE.

Il était aussi question de la description du saumon coucou doré : Andy a initialement expliqué que le triangle de l'aile était bicolore, ce qui n'est pas exact (après examen de sujets de ce coloris dans la race Cochin naine). Certains comprennent en effet des barres noires dans le triangle de l'aile. Normalement, le coucou n'a pas cet effet au niveau du triangle de l'aile (il donne juste une alternance des barres claires et foncées), mais le noir semble rester, contrairement au triangle de l'aile chez le coloris saumon doré, qui est quant à lui uniforme. Il est donc proposé de remplacer « triangle de l'aile bicolore » par « triangle de l'aile



tricolore ».

Andy refait une lecture de la description du coloris saumon coucou doré clair (donnée lors d'une précédente réunion). La description du standard britannique est également étudiée. La description corrigée sera renvoyée par courriel, afin que chacun fasse part de ses observations.

### **3. A propos de la Poule soie**

La présence de deux spécialistes de la Poule soie (Matthieu Leuridan et Patrick Tolle : juges et éleveurs de la race) justifie le fait d'aborder la réfection du standard de celle-ci.

Hier, P. Tolle a fait un exposé consacré à la race. La taille de la huppe est devenue un problème pour la race ces dernières années, ce qui nécessite une harmonisation et une modification. Nous n'avons pas le temps de tout refaire (Andy a déjà repris une base allemande complétée de remarques de certains autres pays), mais avons le temps de discuter certains points, et de revenir sur certaines clarifications nécessaires. La prochaine réunion doit avoir lieu en Allemagne, avec un lieu restant à fixer, où il sera question de la rédaction du standard mis à jour pour cette race.

La variété coucou doit faire l'objet d'une analyse approfondie, notamment pour ce qui concerne la coloration des phanères. La variété chocolat n'a pas non plus la face bien bleue et la peau noire : la description générale doit donc également être modifiée. Il en est de même pour la variété coucou chocolat. Cela fait beaucoup d'exceptions à ajouter.

Il y a également le problème apparu en Italie l'an dernier : la variété cou nu a été reconnue dans ce pays. Il devient donc nécessaire de la décrire. La même description sera utilisée dans tous les pays d'Europe reconnaissant cette variante. Seule celle avec une touffe centrale sur le cou (hétérozygote) sera acceptée : celles avec le cou entièrement nu ont souvent d'autres zones déplumées, ce qui ne va pas dans le sens voulu pour le respect de la protection animale (animaux ne pouvant aller au contact de la pluie ou du froid).

La masse est aussi discutée, de même que la taille des bagues (16 pour le coq n'est-il pas trop juste ?). Tout ceci sera repris dans le projet de standard.

Andy interroge les deux spécialistes invités pour donner leur point de vue sur le projet proposé en réunion.



M. Leuridan a analysé le projet : il s'interroge sur la coloration de la crête, qui est décrite comme de même coloris que celui de la face. Cela n'est pas exact chez les variétés fauve et rouge. La peau est bleu pâle chez ces deux coloris, et la crête est violacée. Dans la dernière partie des défauts : il est question de la vision insuffisante, qui conduit au prédicat « non jugé ». Ce n'est pas une bonne rédaction : un standard doit orienter une sélection et des éleveurs. Cette remarque devrait figurer dans les défauts généraux, alors que le crâne de Padoue ne figure pas dans les défauts propres à la race.

P. Tolle aborde le point concernant la structure de base de la huppe : certains sujets n'ont pas le crâne de Padoue mais une sorte de coussinet graisseux, qui peut aussi donner une huppe trop volumineuse. La différence n'est pas toujours évidente. Il propose que l'arrière de la tête soit décrit comme lisse (comme c'est le cas en Allemagne).

M. Leuridan souligne aussi la grande différence de masse existant entre les différents sujets (chez lui, de 1,5 à 3 kg). P. Tolle partage ce point de vue. Il serait correct de proposer une fourchette de poids, avec une masse maximale limite. La taille et la masse ne sont pas toujours corrélées :

certaines sujets sont massifs sans être grands. Il ne faut pas commencer à peser systématiquement les animaux aux expositions : ce n'est pas toujours productif et peut causer du stress important aux animaux lors du jugement.

P. Zuffa évoque que dans son pays (Slovaquie), un travail de pesée des animaux a été effectué sur une certaine période, afin de mettre en place une fourchette pour homogénéiser la taille des animaux. Il présente les résultats, qui nourrissent utilement la discussion engagée.

D'après Andy, l'évolution ne doit pas nous mener vers une fourchette précise comme il en existe pour les lapins.

K. Van der Hoek évoque une marge aux Pays-Bas de 1,5 à 2 kg pour le coq. P. Tolle propose une fourchette plus haute : 1,7 - 2,2 kg, car la bague prévue passe chez ces animaux sans causer de problèmes. Pour M. Leuridan, cette fourchette haute sera difficile à suivre dans certains pays, comme l'Italie, les animaux ne sont pas aussi grands qu'en Allemagne. A. Verelst précise que les pays peuvent évoluer dans une autre direction sans s'aligner automatiquement sur le nouveau standard.

Entériné : de 1,7 à 2,2 kg pour le coq et de 1,3 à 1,8 kg pour la poule. Bagues : 18 - 16.

Une relecture du standard des variétés est faite : toutes les variétés considérées en Europe y sont mentionnées (perdrix doré maillé et perdrix argenté maillé sont admis aux Pays-Bas et en Belgique). La coloration des yeux peut parfois poser problème chez les variétés où ils sont marbrés : l'irrégularité entre les sujets et d'un œil à l'autre sur le même sujet pose régulièrement question (les yeux inégaux sont acceptés). Chez la variété pie, les ornements sont souvent marbrés, ce qui correspond à la réalité génétique de la variété. Les phanères sont de coloration irrégulière, des taches colorées et des zones non pigmentées sont admises. Chez la variété coucou, la crête peut comprendre des marques colorées.

M. Leuridan souligne le fait que la couleur des œufs varie très fortement, ce que P. Tolle confirme. A. Verelst précise que personne ne regarde cela...

Des discussions se poursuivent sur l'aspect du plumage. L'aspect « manquant de structure » dans le standard allemand est mentionné par un terme à consonance négative. Un échange ultérieure aura lieu sur ce point.

La variété à cou nu n'est reconnue qu'avec une touffe centrale et une barbe. La variété sans barbe n'est pas admise. Les barbillons sont rudimentaires. Pour des raisons historiques, seule la grande version sera reconnue : l'hypothèse d'une naine procéderait d'une sélection ultérieure, ce qui n'est pas souhaitable.

Andy Verelst remercie les participants, leur souhaite un bon retour et lève la séance à 10h20.